



Saint-Pantaléon, le 16 Janvier 2025

VEOLIA  
Monsieur Christophe ARAN  
3 Avenue des Mondaults  
33271 FLOIRAC Cedex

Objet : Demande d'avis du SYTTOM 19 concernant l'objectif de remise en état du site lors de l'arrêt définitif de l'installation projetée de la société CORREZE ENERGIES VALORISATION

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez sollicité l'avis du SYTTOM 19 sur le projet de réhabilitation du terrain dans le cadre de la construction de la future UVE et de l'arrêt de l'installation actuelle après la mise en service de la future UVE par CEV (Corrèze Energie Valorisation).

Nous vous confirmons notre **avis favorable** sur le projet présenté par CEV pour la construction d'une nouvelle UVE et la remise en état du site après arrêt de l'UVE actuelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes sincères salutations.



Le Président,

Frédéric SOULIER